ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMEES ROYALES
ETAT-MAJOR GENERAL
SERVICE DE PRESSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 15/DII/Z.S/DIV.SUB - 2026
(SEANCE NON PUBLIQUE)

Le **15 avril 2026 à 09h30**, il sera procédé au siège de la Place d'Armes d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation durant la période du 01/05/2026 au 31/08/2026, des Légumes verts et fruits, en lots séparés, au profit des unités des FAR de la Zone Sud.

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de l'Etat Major Zone Sud Services de l'Intendance de Théâtre, pendant les horaires de travail : - lundi au vendredi de 09h00 à 16h30 - Samedi de 09h00 à 12h00.

Les estimations financières et les cautionnements provisoires des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés dans le tableau ci-après :

N° lot	Article	Estimation financière en dh	Cautionnement provisoire en dh
1	Pommes de terre	6 000 000.00	120 000.00
2	Tomate	4 800 000.00	96 000.00
3	Carotte	3 600 000.00	72 000.00
4	Courgette	72 000.00	1 440.00
5	Choux	64 000.00	1 280.00
6	Betterave	360 000.00	7 200.00
7	Concombre	360 000.00	7 200.00
8	Poivron	114 000.00	2 280.00
9	Aubergine	102 000.00	2 040.00
10	Navet	42 500.00	850.00
11	Courge	80 000.00	1 600.00
12	Chou-fleur	28 000.00	560.00
13	Citron	136 000.00	2 720.00
14	Persil	48 000.00	960.00
15	Menthe	6 400.00	128.00
16	Ail sec	920 000.00	18 400.00
17	Orange	7 250 000.00	145 000.00
18	Pommes de table	4 542 000.00	90 840.00
19	Banane	1 005 000.00	20 100.00
20	Melon	750 000.00	15 000.00
21	Raisin	245 000.00	4 900.00
22	Oignon sec	2 200 000.00	77 000.00
	Oignon vert	1 650 000.00	
23	Laitue	9 000.00	480.00
	Haricot vert	15 000.00	

Les dossiers d'appel d'offres seront remis gratuitement aux concurrents ou leurs représentants habilités.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 et 43 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au niveau de la Place d'Armes d'Agadir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à ladite Place d'Armes ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.